[Nom – Prénom]

[Adresse]

Dr. Pierre-Louis DEUDON

Médecin Inspecteur d’Hygiène

Commission communautaire commune

Rue Belliard 71, boîte 1

B–1040 Bruxelles

***Par courriers électronique et ordinaire***

[Date]

**Objet : convocation pour la vaccination contre le Covid-19**

 Monsieur,

 J’ai bien reçu votre invitation à recevoir un vaccin contre le SRAS-CoV-2 et vous en remercie.

 Avant de prendre ma décision, je vous demanderais de bien vouloir me communiquer des informations complémentaires sur les points suivants.

 Tout d’abord, je note que, selon votre invitation : « *tous les vaccins sont efficaces, sûrs et fiables* ». Dans les contrats que les fabricants de vaccins ont conclus avec la Commission européenne, ces fabricants ont pourtant expressément indiqué qu’ils ne garantissaient pas l’efficacité, la sécurité et l’innocuité des vaccins 1.

 Comment les autorités belges peuvent-elles donc m’offrir une garantie que les fabricants eux-mêmes refusent de donner ?

Puis-je ensuite vous demander de bien vouloir:

1. Me communiquer la liste des vaccins mis sur le marché dans notre pays ainsi que, pour chaque vaccin, la liste complète des ingrédients qui les composent;
2. M’indiquer si le vaccin que vous utilisez contient des MRC-5, à savoir des cellules de fœtus avortés ou traces d’ADN humains;
3. Me certifier qu’il n’y a aucun risque de réactions iatrogènes;
4. La liste des contre-indications et des effets secondaires potentiels, réparables ou irréparables, à court, moyen et long termes. En effet, la presse et mon entourage rapportent régulièrement des cas d’effets indésirables graves 3 : je souhaiterais donc connaître ces cas de manière précise (tranche d’âge, facteurs de risque, taux de probabilité, etc.);
5. Me certifier sans équivoque que cette technologie n’a pas le potentiel de modifier l’ADN humain grâce à ce que l’on appelle la transcriptase inverse, qui permet explicitement le transfert d’informations de l’ARNm à l’ADN;
6. Me certifier que ce vaccin ne contient pas d’inserts du virus VIH;
7. Me certifier que le vaccin ne contient pas de puce d’Identification par Radiofréquence (Rfid) ou de nano technologie se présentant sous une forme quelconque ;
8. Me certifier que tous les paramètres médicaux concernant les essais et les études requis ont été satisfaits ;
9. Me préciser quels sont les autres traitements possibles pour lutter contre le SRAS-CoV-2 en indiquant les avantages et les inconvénients de chaque traitement.

 Enfin, je vous demanderais de m’informer des conditions de responsabilité en cas d’effets indésirables. En effet, dans les contrats qu’ils ont conclus avec la Commission européenne, les fabricants de vaccins se sont largement exonérés de leur responsabilité 2. Pouvez-vous dès lors m’indiquer qui porte la responsabilité du dommage éventuel, à quelles conditions et dans quelle mesure ?

 Ces informations me permettront d’évaluer la balance bénéfice/risque pour mon cas spécifique, et de prendre ma décision en pleine connaissance de cause. En effet, je suis en parfaite santé et souhaite prendre une décision réfléchie face à cette maladie qui, somme toute, présente un taux de létalité très faible (0,2% selon les études).

 Je vous remercie d’avance et vous prie d’agréer, Monsieur, l’expression de ma considération distinguée.

 [Signature]

1, 2 : Contrats publiés sur le site de la Commission européenne

* Contrat Astrazeneca <https://www.lawyers4democracy.com/app/download/19178005425/Contrat%20AZ_FULL.pdf?t=1623233013>
* Contrat Curevac
<https://www.lawyers4democracy.com/app/download/19178005725/CureVac%20contract%20UE.pdf?t=1623233013>
* Contrat Sanofi
<https://www.lawyers4democracy.com/app/download/19178006425/Sanofi%20GSK%20contract%20UE.pdf?t=1623233013>

3 : Effets secondaires

* https://www.lesbelgessereveillent.be/vaccin-pfizer-effets-secondaires-deces-dans-le-monde/
* https://www.lesbelgessereveillent.be/vaccin-astrazeneca-effets-secondaires-deces-dans-le-monde/